



Montréal, le 10 septembre 2026

À tous nos membres

AVIS DE CONVOCAATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cher membre,

Le 18 novembre 2026 se tiendra une assemblée générale annuelle. Cette réunion virtuelle aura lieu via l'application Teams.

Déroulement de la rencontre :

18h45 : Arrivée des membres

19h00 : Assemblée générale annuelle

20h30 : Clôture de l'assemblée générale annuelle

Vous devez vous inscrire afin de participer à la rencontre via le lien :

<https://events.teams.microsoft.com/event/643b85da-7cd2-455e-9b66-9ed64d2bf6c0@9ad0a89c-3763-4e1a-90d2-58ad14b3b552?source=copyLinkLegacyShareLinkDialog>

Un courriel de confirmation provenant de Team contiendra les informations pour joindre la rencontre virtuelle. Vous trouverez également sur notre site internet dans l'onglet AGA, cet avis de convocation, l'appel de candidature des nouveaux administrateurs, le rapport annuel, les états financiers audités et le procès-verbal de la dernière AGA.

Veuillez noter que, en conformité avec les règlements généraux, les membres présents doivent s'assurer que leur statut de membre de Québec Subaquatique est en règle pour avoir droit de vote.

Proposition de l'ordre du jour de l'AGA

1. Ouverture de la réunion annuelle.
2. Nomination d'un secrétaire et président d'assemblée.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 22 octobre 2025.
5. Adoption des états financiers au 31 mars 2026.
6. Rapport annuel du Conseil d'administration.
7. Nomination de l'expert-comptable de la corporation.
8. Élection des administrateurs.
9. Varia.
10. Clôture.

Veuillez agréer, cher membre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Le conseil d'administration de Québec Subaquatique
ÉLECTION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Liste des membres du Conseil d'Administration dont le mandat vient à échéance :

Vacant	administrateur/2 an
Émilie Bouthillette	administrateur/2 an
Frédéric Truchon	administrateur/2 an

Veuillez prendre note que tel que prévu aux règlements généraux, les membres qui veulent ajouter leurs candidatures en tant qu'administrateur peuvent le faire via la procédure définie dans le document **Appel de candidature** se trouvant dans l'onglet AGA du site web de la fédération, au moins 15 jours avant l'assemblée, soit au plus tard le 5 novembre 2026. Aucune candidature spontanée lors de l'AGA ne sera acceptée.

Merci et bonne chance!
Le comité de sélection